



Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 septembre 2026

Le gouvernement engage un plan social brutal dans la production audiovisuelle

Au lendemain du Sommet Lumière, premier sommet international consacré à l'avenir du cinéma et de l'image animée, les décisions du gouvernement vont jeter l'ensemble du secteur dans un profond chaos : après avoir affirmé le caractère stratégique des industries de l'image et l'importance de notre souveraineté culturelle, le gouvernement fait le choix de fragiliser ceux qui créent, produisent et diffusent ses œuvres.

La filière audiovisuelle rassemble 260 000 emplois directs et indirects sur tout le territoire français et représente plus de 12 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit plus que les industries automobiles et textiles. Secteur hautement stratégique et pilier de notre souveraineté culturelle, la filière est un moteur d'activité et un levier d'attractivité pour toutes nos régions, y compris ultramarines.

Le SPI, l'USPA et AnimFrance ont pleinement conscience de la situation de nos finances publiques et de la nécessité pour chacun de participer à l'effort collectif. Mais cet effort doit être conduit de manière responsable et être économiquement efficace.

Alors que le chômage global remonte dangereusement et que la récession est à notre porte, l'État actionnaire de France Télévisions a rendu un arbitrage budgétaire brutal et contreproductif : les économies envisagées sur l'audiovisuel public risquent de produire l'effet inverse de celui recherché. Un choix qui frappe de plein fouet les 700 entreprises de production qui travaillent avec le service public et va nécessairement provoquer une casse sociale sans précédent dans la filière audiovisuelle.

Les syndicats SPI, USPA, AnimFrance alertent les décideurs publics et les citoyens : l'audiovisuel public ne peut être appréhendé sous le seul prisme de la dépense budgétaire. C'est aussi un investissement : chaque euro de valeur ajoutée du groupe génère 2,4 € de plus dans l'économie française et rapporte même 0,50 € dans les caisses de l'État. Réduire cette dotation publique ne se traduira donc pas par une économie équivalente pour l'État, mais engendrera, au contraire, **un cercle mortifère : moins d'emplois, moins de cotisations sociales, moins de recettes fiscales, davantage de chômage indemnisé — pour, au bout du compte, aucune économie réelle et un pays culturellement appauvri**. Le service public de l'audiovisuel n'est pas un luxe budgétaire, c'est l'un des meilleurs investissements collectifs de notre pays.

Le secteur est déjà victime d'une contraction des commandes et des apports des chaînes en lien notamment avec la baisse des recettes publicitaires des diffuseurs privés. Très concrètement, une nouvelle baisse des commandes et des contrats qu'imposerait la cure d'austérité publique affectera immédiatement la capacité des entreprises de production à maintenir l'emploi. Auteurs·ices, réalisateurs·ices, comédien·nes, cadres permanents comme intermittent·es : ce sont autant d'emplois qualifiés et à haute valeur ajoutée que le projet de loi budgétaire met très directement en péril. Ce serait près de 10 000 emplois directement sacrifiés, en plus des 10 000 d'ores et déjà perdus depuis 2023.

À l'heure où chaque emploi compte, est-il vraiment judicieux de fragiliser une filière qui crée de la richesse et fait vivre des milliers de professionnels dans tous les territoires ? Le SPI, l'USPA, AnimFrance appellent le gouvernement et les parlementaires à mesurer pleinement les conséquences économiques des décisions envisagées et à préserver la création dans l'audiovisuel public.

Les syndicats SPI, USPA, AnimFrance ne contestent pas la nécessité de réformes structurelles. Elles doivent être conduites, mais elles nécessitent du temps, de la concertation et une véritable réflexion collective. Elles ne peuvent être dictées par la seule et trop étroite logique de la dépense, sans considération des recettes générées.

Au fond, la question est simple : que voulons-nous pour notre démocratie et notre souveraineté culturelle ? Un audiovisuel soumis exclusivement aux logiques de marché ou un audiovisuel public capable de continuer à financer une information indépendante, une création originale, une offre culturelle accessible au plus grand nombre, des programmes pour la jeunesse, une information locale et régionale, et une diversité de formats, de récits, de regards et de représentations ? Affaiblir notre capacité à produire nos propres œuvres ne réduira pas la consommation audiovisuelle des Français : cela risque surtout de pousser le public dans les bras d'acteurs internationaux qui en capteront tous les bénéfices, affaiblissant davantage les acteurs français. L'audiovisuel public est l'un des rares espaces capables de garantir cette diversité. **Il contribue à créer du collectif, à faire société et à maintenir un espace culturel partagé dans un pays de plus en plus fragmenté.**

Contrairement aux discours qui présentent le démantèlement de l'audiovisuel public comme une évidence, **les Français, eux, ne s'y trompent pas** et les décideurs politiques devraient les écouter : **ils plébiscitent à plus de 74 % leur audiovisuel public** (Sondage Viavoice). Rappelons que le coût est modeste pour le contribuable puisque le prix moyen payé par un Français pour l'ensemble des services de l'audiovisuel public est de moins de 4 €/mois, contre 8 €/mois en Allemagne et 6 €/mois au Royaume-Uni, quand un abonnement Netflix coûte environ 15 € et un abonnement Canal+ au moins 30 €.

Le SPI, l'USPA, AnimFrance appellent le gouvernement et les parlementaires à un sursaut de responsabilité : **garantir les moyens de l'audiovisuel public, protéger les nombreux emplois qu'il génère** et préserver un secteur qui contribue très positivement à notre économie, à notre souveraineté culturelle et à la vitalité de notre démocratie.

Contacts presse :

AnimFrance – USPA : Stéphane Le Bars, Délégué général – s.lebars@uspa.fr – 06 60 23 53 96
SPI : Julie Lorimy, Déléguée générale – jlorimy@lespi.org – 06 58 98 59 68